

Chargé / chargée de projet SAGE de la Basse Vallée de l'Ain (01) remplacement CDD 6 mois

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), créé en 2018, est un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux – EPAGE - en charge de :

- la gestion des milieux aquatiques, de la biodiversité et de la ressource en eau
- la prévention des inondations

au service de l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

Le SR3A est la structure porteuse du secrétariat technique de la CLE de la Basse Vallée de l'Ain.

SAGE DE LA BASSE VALLEE DE L'AIN

Le SAGE de la Basse Vallée de l'Ain couvre le territoire des 40 communes du bassin versant de l'Ain du barrage d'Allement à la confluence avec le Rhône. Il a été approuvé en 2003 et révisé en 2014.

Les orientations du SAGE peuvent ainsi être résumées à travers ces 6 enjeux fondamentaux :

- Reconquérir, préserver et protéger les ressources en eau souterraine pour l'alimentation en eau potable actuelle et future et les milieux naturels.
- Maintenir et restaurer sur certains secteurs une dynamique fluviale active sur la rivière d'Ain pour préserver les milieux annexes, les nappes et mieux gérer les inondations.
- Définir et mettre en œuvre un partage de l'eau permettant le bon fonctionnement écologique de la rivière d'Ain tout en conciliant les différents usages (AEP, industrie, hydroélectricité, agriculture, loisirs)
- Atteindre le bon état des eaux dans les délais fixés par le SDAGE RM afin d'avoir un milieu favorable aux espèces aquatiques
- Préserver les milieux aquatiques dont notamment les zones humides prioritaires et les espèces remarquables
- Poursuivre la dynamique d'échanges entre tous les acteurs de l'eau afin de renforcer le rôle des espaces de concertation au niveau local (CLE) et au niveau de l'ensemble du bassin versant (concertation Jura-Ain).

La commission locale de l'eau est l'instance de concertation des acteurs de l'eau du territoire du SAGE. En phase de mise en œuvre, elle a en charge le suivi du SAGE, la formulation des avis sur les dossiers soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau (IOTA, ICPE), des documents d'urbanisme. Ceux-ci se basent sur les objectifs, dispositions et articles du SAGE approuvé par le préfet.

POSTE ET MISSIONS

Dans le cadre d'un remplacement pour cause de maladie, le SR3A recrute un/une chargé/chargée de projet SAGE, contractuel, à temps complet, au grade d'ingénieur (catégorie A), en contrat à durée déterminée de 6 mois (en vertu de l'article 3,1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée).

Il exerce ces missions sous l'autorité fonctionnelle du président de la CLE, et hiérarchique de la direction. La personne recrutée sera également amenée à travailler avec la chargée de projet titulaire dans le cadre de sa reprise d'activité progressive.

Le/la chargé/chargée de projet SAGE assure le secrétariat technique de la CLE. Il/ Elle propose, met en place, pilote et évalue les politiques territoriales en matière de gestion équilibrée de la ressource en eau.

Les principales missions du chargé / de la chargée de projet SAGE sont les suivantes :

- 1. Assurer la concertation entre les acteurs du territoire pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques**
 - a. Préparer et animer les réunions de la CLE, bureau CLE (proposition des ordres du jour, production de notes de synthèse, d'opportunité, rapport d'activités, rédaction des compte-rendus et délibérations.)
 - b. Préparer et animer les réunions de travail équipe SAGE
 - c. Préparer et animer les groupes de travail internes à la commission locale de l'eau (partenaires, élus, usagers, ...)
 - d. Représenter le secrétariat technique de la CLE et rendre compte.
 - e. Faire vivre le SAGE en mettant en œuvre des actions de communication au sujet des actions et travaux réalisés

- 2. Mettre en œuvre le SAGE dans un souci permanent de concertation**
 - a. Impulser, mettre en œuvre, suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE
 - b. Analyser la compatibilité et la conformité des projets et schémas avec le SAGE et rédiger des avis techniques
 - c. Répondre aux sollicitations pour les projets sur le territoire en formulant des conseils et avis techniques
 - d. Mettre en œuvre le programme de travail triennal défini par la CLE en particulier la finalisation et le renseignement du tableau de bord du SAGE.
 - e. Accompagner les porteurs de projets du territoire ainsi que les procédures d'élaboration/révision des documents d'urbanisme pour une meilleure prise en compte des enjeux du SAGE
 - f. Suivre la progression de l'application du SAGE à l'aide de tableau de bord et d'indicateurs
 - g. Assurer le suivi financier, administratif et technique des activités de la CLE en lien avec le porteur SR3A.

- 3. Apporter une vision prospective de bassin à la CLE et au SR3A dans un contexte de changement climatique**
 - a. Planification, veille stratégique et prospective territoriale.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Dans le cadre de ses missions, l'agent est en lien avec l'ensemble de ses collègues agents pour la vie collective et des équipes projets. L'agent est en lien avec la direction pour toute question liée aux ressources humaines.

L'agent travaille avec les élus concernés par les projets sur lesquels il agit et peut être amené à produire des notes ou faire des présentations au Président, aux membres du bureau ou du comité syndical.

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Poste non titulaire en référence à catégorie A de la fonction publique (cadre d'emploi des ingénieurs) CDD 6 mois

Formation souhaitée (Supérieure / bac +5 Master, diplôme d'ingénieur) dans le domaine de la gestion de l'eau en lien avec les thèmes majeur du SAGE (hydromorphologie, hydrogéologie)

Une première expérience professionnelle (3 ans et +) dans des domaines comparables avec une composante concertation/négociation est attendue.

Connaissances générales

Vie et acteurs socio-économiques du territoire (publics, privés, associatifs)

Connaissances générales dans les domaines de l'eau, de l'écologie et de l'hydrogéologie, l'aménagement du territoire, la politique de l'eau et la gestion des espaces naturels.

Connaissance de la réglementation (DCE, Urbanisme, ICPE, Risques)

Connaissance de la démarche SAGE

Connaissances du fonctionnement des collectivités, des procédures réglementaires et des marchés publics - appréciée

Savoirs- faire :

- Conduite de projet
- Travail en mode projet
- Animation de réunions
- Analyse, critique de documents techniques
- Rédaction courriers, notes, dossiers complexes
- Suivi administratif et financier

Savoir être :

- Sens du travail en équipe (*qualités relationnelles, écoute, prise de parole, respect mutuel*)
- Autonomie (*prise d'initiative dans le cadre des missions, savoir alerter /s'appuyer sur la direction en cas de besoin*)
- Dynamisme (*force de proposition, animation d'équipe projet, participation active aux équipes projet*)
- Rigueur (*administrative, technique*)

Autres :

- Maîtrise des outils informatiques courants et gestion de base de données SIG.
- Disponibilité (réunions en soirée)
- Permis B indispensable pour déplacements (présence de véhicules de services),

Rémunération

La rémunération est basée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, un régime indemnitaire et une politique d'action sociale sont en vigueur au SR3A.

Poste à temps plein, basé à Ambérieu en Bugey (Ain ; 01-proximité gare et bus), 25-30 minutes en train depuis Lyon centre)

Prise de poste

1^{er} février 2022.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les personnes intéressées par cette fonction devront faire parvenir leur candidature (lettre de motivation + CV) par par courriel à recrutement@ain-aval.fr

Lettres et CV libellés de la manière suivante : NOM-CV.pdf et NOM-Candidature.pdf

pour le vendredi 21 janvier 2022.

Référence à porter sur votre candidature (objet courriel) :

Offre SAGE

Pour tout renseignement sur les missions, vous pouvez vous adresser à THICOÏPÉ Céline, co-directrice, au 04.74.37.42.80.